

Image not found or type unknown



les conséquences de la divorce

Par **HANI CHAKER**, le **24/04/2012** à **22:02**

bjr maitre

je suis tunisien marié a une Francaise en 2010 et la on y séparé et j'ai pas d'enfants , j'ai la carte de dix ans je voulais savoir s'ils peuvent me retiré la carte en cas de divorce???